



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

Volume No 16 – numéro 2

Le 27 septembre 2013

Julie Gaudreault, conseillère en communication

Des nouvelles de la Commission scolaire des Phares

Séances du conseil des commissaires

Lors de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares du 25 juin 2013, il a été résolu de procéder à l'engagement de Mme **Julie Lafrance**, technicienne en organisation scolaire au Centre de formation de Rimouski-Neigette, et de Mme **Stéphanie Proulx**, éducatrice en service de garde, classe principale, à l'école des Sources. Le conseil des commissaires a également résolu de nommer M. **Bertrand Michaud** au poste de directeur des deux centres de formation professionnelle, ceux de Rimouski-Neigette et de Mont-Joli-Mitis. Bienvenue et bonne chance!

Au cours de cette même séance, le conseil des commissaires a résolu d'exprimer ses plus sincères remerciements aux personnes qui cumulent maintenant 10 ans de services au sein de la Commission scolaire :

Nathalie Arseneault	Sandra Gosselin
Chantal Banville	Ginette Grandmont
Maude Beauchesne-Rondeau	Julie Jasmin
Mélanie Beaulieu	Gilbert Lacasse
Myra Beaulieu	Justine Langlois-Lespérance
Marie-Joële Bélanger	Amélie Larrivée
Isabelle Bernier	Annie-France Lévesque
Chantal Bérubé	Julie Lévesque
Errol Boileau	Vincent Martin
Luce Bossé	Francis Michaud
Michel Bossé	Nadine Montmagny
Caroline Boudreau	Cheryl Morley
Monelle Bujold	Jean-François Parent
Nadine Caron	Jean-François Pedneault
Olivier Caron	Étienne Perreault

Édith Castonguay	Nadia Poirier
Olivier Champagne	Marie-Hélène Potvin
Carole Chevarie	Anick Proulx
Mélanie Côté	Julie Proulx
Hélène Coulombe	Marie-Ève Proulx
Karine Couture	Chantal Quimper
Marie-Claude Deschênes	Kevin Raymond
Magalie Desjardins	Nicole Roux
Cintya Desrosiers	Julie Roy
Valérie Devost	Marie-Claude Roy
Stéphane Dion	Ann Santerre
Annick Dubé	Marie-Hélène Savard
Karine-Valérie Dumais	Daniel Smith
Maryse Gagné	Ève St-Laurent
Sylvie Gagné	Manon St-Louis
Chantal Gagnon	Sonia Valcourt
Marie-Hélène Gagnon	Magalie Vallée

Par la même occasion, le conseil des commissaires a également résolu d'exprimer sa gratitude aux personnes qui cumulent maintenant 25 ans de services au sein de la Commission scolaire :

Lison Arguin	France L'Abbe
Josée Arsenault	Jacinthe Lagacé
Chantal Audet	Lucie Lavoie
Jean-Guy Babin	Frédérique Lebel
Guylaine Beaulieu	Danielle Leclerc
Kathleen Beaulieu	Lucie Lemieux
Hélène Berger	Jacinthe Lepage
Marie-Line Berger	Carole Marquis
Diane Bérubé	Thérèse Martin
Johanne Bérubé	Johanne Meloche
Louise Brassard	Denise Mignault
Louiselle Brochu	Aline Morissette
Hélène Côté	Diane Nadeau
Diane D'Astous	Sonia Othot
Monique Doiron	Chantal Ouellet
Bernard Dubé	Anne Paré
Michèle Dubé	Line Pineau
François Dumas	Jocelyne Rioux

Lucie Émond	Gilles Robitaille
Joane Feuiltault	Maryse Ross
Hélène Fortin	Martine Roy
Danielle Fournier	Suzanne Shannon
Marie-France Gagnon	Louise Simard
Sylvie Gagnon	Jacinthe St-Laurent
Guylaine Gasse	Jacques St-Pierre
Geneviève Gauvin	France Therriault
Carole Godbout	Aline Tremblay
Anabelle Huard	Diane Vézina

Le conseil des commissaires de la Commission scolaire reconnaît l'engagement et la compétence des membres de son personnel et les en remercie. Souhaitons à chacune des personnes nommées plus haut de poursuivre une carrière heureuse et fructueuse!

Par ailleurs, le conseil des commissaires de la Commission scolaire exprime ses remerciements sincères au personnel récemment retraité pour la qualité des services rendus au cours des nombreuses années passées au service de l'éducation publique.

Personnel cadre	Personnel enseignant	Personnel de soutien
Dubé, Marie	Banville, Hélène	Amiot, Renée
Gallant, Mario	Brochu, Louiselle	Bouchard, Joanne
Truchon, Bertrand	Couture, Louise	Dubé, Harold
	Jean, Carmen	Francoeur-Rioux, Lise
	Lagacé, Jacinthe	Gagné, Jean-Denis
	Landry, Eldège	Gagné, Nicole
	Lavoie, Sylvie	Gauvin, Denise
	Lizotte, Huguette	Lebel, Graciella
	Martin, Lucie	Proulx, Pauline
	Ouellet, Chantal	Roberge, Denise
	Parent, Janette	Ruest, Gilbert
	Patoine, Fabienne	Verrette, Louise
	Pelletier, Martine	
	Rioux, Bruno	
	Roy, Sylvie	
	Tremblay, Aline	
	Tremblay, Jacques	

Souhaitons à chacun et à chacune une retraite à la hauteur de ses attentes!

Plusieurs travaux de réfection dans les établissements de la Commission scolaire ont été réalisés durant l'été 2013. Lors de la même séance ordinaire du conseil des commissaires, il a été résolu d'octroyer des contrats à différentes firmes afin de

procéder à la réfection d'une partie de la toiture de l'école Norjoli, d'une partie de la fenestration de l'école des Beaux-Séjours-D'Amours et du plafond du gymnase de l'école du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès. La réfection des blocs sanitaires de l'école de Mont-Saint-Louis est maintenant terminée, de même que celle des toitures de l'école du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès.

Toujours lors de la même séance, le conseil des commissaires a résolu d'ouvrir un service de garde à l'école de l'Écho-des-Montagnes de Saint-Fabien au cours de l'année scolaire 2013-2014, conditionnellement au maintien d'un nombre d'élèves permettant son autofinancement. La Commission scolaire étant favorable aux partenariats avec la communauté et l'école ne possédant pas l'espace nécessaire pour organiser ce service garde, il sera opéré à la Salle Ernest-Simard, qu'elle louera à la Fabrique de la paroisse de Saint-Fabien.

Résumé des rencontres du comité de parents 2012-2013 ***Rencontre du 27 août 2013***

La dernière rencontre du comité de parents 2012-2013 de la Commission scolaire a eu lieu le 27 août 2013. À cette occasion, son président, M. Pascal D'Astous, a remercié tous les membres pour leur disponibilité, leur participation, leur présence, leurs remarques et commentaires toujours constructifs et pertinents.

Les bilans annuel et financier du comité de parents ont été déposés et adoptés. Ils seront disponibles lors des assemblées générales des écoles. Toutes les activités, participations et recommandations du comité de parents, de même que tous les sujets discutés lors de rencontres s'y trouvent.

L'évaluation du plan d'action 2012-2013 du comité de parents a été déposée et est disponible sur le site Internet de la Commission scolaire. La plupart des objectifs ont été atteints et la poursuite des moyens est recommandée pour l'année prochaine, à savoir soutenir une communication efficace et une collaboration active, offrir de la formation, transmettre les informations pertinentes aux parents et augmenter la visibilité du comité de parents. Par ailleurs, il n'y a pas eu de modifications aux règles de régie interne qui ont été adoptées en novembre 2011.

Un appel à tous les comités de parents de la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles est lancé afin de savoir si un membre souhaite siéger au MELS-MSSS comme représentant des parents. Il devra être connu à l'automne.

La réflexion vers le prochain plan stratégique 2015-2019 de la Commission scolaire se présente entre autres comme un vaste chantier de consultation au cours duquel les parents ne seront pas oubliés. Les conventions de gestion et de réussite éducative sont toujours en vigueur et ces mécanismes d'évaluation mettront la réussite de l'élève à l'avant-scène.

Une formation sera offerte, conjointement avec la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, le lundi 18 novembre 2013. Le sujet en sera « Le projet éducatif et le plan de réussite ». Elle s'adresse à tous les parents des conseils

d'établissements et des comités de parents. Elle sera présentée par l'ancien président de la Fédération des comités de parents du Québec, M. François Paquet.

Une motion de félicitations est adressée à l'un de nos membres, M. Michel Pineault, bénévole TELUS de l'année. Il a donné 442 heures de bénévolat, dont quelques-unes pour le comité de parents et le conseil d'établissement de l'école Paul-Hubert. Bravo et merci Michel!

La prochaine rencontre du comité de parents est fixée exceptionnellement au mardi 15 octobre, 18 h. Les nouveaux membres éliront alors leurs divers représentants. Le comité de parents est le porte-parole des parents auprès de notre commission scolaire. S'engager dans le comité de parents, c'est prendre part aux réalisations de notre commission scolaire.

Pour plus d'informations au regard des sujets traités par le comité de parents dans le cadre de leurs séances mensuelles, nous vous invitons à consulter les procès-verbaux de ces rencontres, disponibles au www.csphares.qc.ca, sous l'onglet Parents-Élèves/Participation des parents/Comité de parents.

Élisabeth Beaudoin, agente d'information
Comité de parents 2012-2013

On parle de vous !

La vaccination contre la rougeole... parce que rien n'égale la santé!

Le Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette offre au personnel et aux bénévoles des écoles de la Commission scolaire la possibilité de profiter d'une vaccination contre la rougeole. En 2011, la population québécoise a été aux prises avec une importante épidémie de rougeole. Elle a nécessité une campagne de vaccination des personnes qui n'avaient pas reçu le vaccin, et ce, dans toutes les écoles du Québec. Certaines personnes n'ont pas répondu à l'offre de vaccination et n'ont pas retourné l'information permettant de documenter leur statut vaccinal.

Puisque le virus circule toujours, une éclosion demeure encore possible. La rougeole est une maladie grave et très contagieuse qui s'attrape en respirant le

même air qu'une personne atteinte. Un dépliant d'information est disponible pour expliquer l'importance de la vaccination. On peut se le procurer au salon du personnel de l'école.

Le Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette invite tout le personnel et les bénévoles œuvrant dans les écoles de la Commission scolaire à prendre connaissance du dépliant, à le compléter et à acheminer l'information au CLSC Rimouski : Service d'immunisation, CLSC Rimouski, 165, des Gouverneurs, Rimouski, G5L 7R2. On peut également prendre rendez-vous au Service d'immunisation du CLSC Rimouski au 418 727-5492.

Le Défi des Phares arrive à grands pas!



Le Défi des Phares aura bientôt lieu! Profitons de l'occasion pour souhaiter un excellent Défi à tous les participants et à toutes les participantes inscrits!

Les retardataires peuvent toujours s'inscrire par le biais du site Internet du Marathon de Rimouski. Cependant, il n'y a plus de places disponibles pour la catégorie du 10 km.

Rappelons qu'il est impératif de contacter Mme Josée Fournier pour ajouter votre nom à la liste des participants au Défi des Phares. On peut la joindre au poste 1010.

<http://www.marathonderimouski.ca/>

Le Défi scolaire de la Semaine québécoise de réduction des déchets



SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

La Semaine québécoise de réduction des déchets aura lieu du 21 au 25 octobre 2013 et toutes les écoles de niveau primaire et secondaire sont invitées à préparer dès maintenant leurs activités. Au primaire, le Défi scolaire s'intitule «Cap sur le gaspillage alimentaire». Munissez-vous de vos économies, toque de chef et autres ustensiles!

Le Défi scolaire primaire 2013 comporte deux volets, en fonction du niveau choisi :

- Le défi « Lunch zéro déchet », qui consiste à organiser un ou plusieurs lunchs sans déchet pour sensibiliser les jeunes aux thématiques de la réduction du gaspillage alimentaire et du compostage des matières organiques
- Un défi thématique, qui consiste à organiser l'une des activités

proposées sur le site de la Semaine québécoise de réduction des déchets

Le Défi scolaire secondaire 2013 consiste à réaliser au moins une activité parmi les quatre campagnes qui sont proposées :

- « On réduit! » vise à sensibiliser les étudiants et étudiantes au gaspillage alimentaire en proposant, par exemple, une conférence ou la projection d'un documentaire sur le thème du gaspillage alimentaire, de même qu'un projet pour limiter ce type de gaspillage à l'école.
- « E-tic » veut sensibiliser les élèves et le personnel de l'établissement à la production de déchets électroniques grâce à la campagne « Recycle mon cell » ou par la présentation d'une activité de sensibilisation à

l'obsolescence programmée (film, atelier de réparation, écoconception, etc.).

- «L'R du compost» a pour objectif de sensibiliser les élèves au compostage des résidus organiques, par exemple en organisant une activité «Lunch zéro déchet» ou en proposant un atelier de construction d'un vermicomposteur ou d'un composteur.
- «La route bleue» consiste à réduire le nombre de bouteilles d'eau en plastique consommées

en encourageant l'utilisation de bouteilles d'eau réutilisables et en identifiant le chemin d'accès aux points d'eau potable de l'école.

Pour connaître tous les détails, on consulte le www.sgrd.org. On y trouve les formulaires et modalités d'inscription, ainsi que du matériel d'information et de sensibilisation.

Bonne Semaine québécoise de réduction des déchets!

L'ASP Gestion d'une entreprise de la construction : Pour devenir un entrepreneur en construction performant et avisé

C'est le 21 octobre 2013 que doit débiter cette formation au Centre de formation de Rimouski-Neigette. Un bon nombre de futurs entrepreneurs sont déjà inscrits. **Il reste toutefois quelques places disponibles**, car nous devons atteindre un certain nombre d'inscriptions pour démarrer la formation. Passez donc le mot autour de vous! La date limite pour s'inscrire est le 27 septembre. Ce programme de 450 heures du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est reconnu par la Régie du bâtiment du Québec. *Il conduit à l'obtention de la licence d'entrepreneur général (petit bâtiment) et à différentes catégories ou sous-catégories de licences selon la spécialité, et ce, en dispensant son détenteur de réussir les examens de la RBQ.* La Commission scolaire des Phares a conclu une entente avec la Commission scolaire des Navigateurs



**Formation continue et
Service aux entreprises**



afin que celle-ci puisse offrir ce cours sur notre territoire.

Cette formation était attendue par notre milieu, qui réclamait un programme permettant de mieux préparer les entrepreneurs à faire face aux nouvelles réalités d'un marché en effervescence. Ces dernières années, les nouveaux projets domiciliaires se sont multipliés et le marché de la rénovation est en croissance, laissant place à l'essor de nouveaux joueurs. Tout ce qui est lié à l'entretien et à la rénovation constitue aujourd'hui un volume d'affaires très important. Ce contexte est favorable à l'essor de petites entreprises, tant dans la rénovation que dans la construction neuve. De plus, l'industrie de la construction fait face à de grands changements et, dans ce mouvement, les attentes du public et de la clientèle face à la compétence des entrepreneurs sont élevées.

Cette formation vise donc à préparer le futur entrepreneur aux fonctions de gestionnaire tant sur le plan administratif que technique. Ainsi, les futurs entrepreneurs pourront accéder à des cours complets sur les aspects juridiques, la gestion d'un chantier de construction, l'estimation des coûts de projet, les plans et devis, le code du bâtiment, la santé et la sécurité, la comptabilité et les finances, ainsi que le plan d'affaires et de développement de l'entreprise. Déjà, une équipe d'enseignants chevronnés qui sont tous spécialistes dans leur domaine et qui œuvrent sur le terrain ont été sélectionnés pour enseigner dans ce programme.

Que l'on désire démarrer sa propre entreprise ou reprendre les rênes de l'entreprise familiale, cette formation des plus complètes est tout indiquée pour ceux et celles qui prévoient démarrer leur entreprise dans les trois prochaines années : ils pourront ainsi bénéficier de l'exemption des examens de la RBQ. Les personnes recherchées

doivent avoir un profil d'entrepreneur, avoir beaucoup de leadership, un sens de l'organisation très développé et une bonne connaissance du milieu de la construction.

Pour accéder à cette formation, la personne doit posséder soit une formation en construction ou une carte de compétence d'apprenti ou de compagnon, ou présenter une expérience pertinente. Afin de permettre l'accessibilité de la formation aux personnes en emploi, elle sera offerte en soirée, du lundi au jeudi, de 18h30 à 22h30. Les cours se termineront en mai 2014. Les coûts de formation sont de 250 \$ et l'aide financière aux études peut être possible. Toute personne désirant avoir plus d'information ou s'inscrire peut communiquer avec les personnes responsables de l'inscription au 418 722-4957, postes 1234 (France Caron) ou 1241 (Émilie Sohier). On peut aussi visiter le site pour en savoir plus : www.csphares.qc.ca/sae.

Formation de base en soudage

La Formation continue et Service aux entreprises offre cet automne une formation d'une durée de 45 heures en notions de base en soudage.

Cette formation s'adresse à toute personne ayant peu ou pas de connaissances en soudage et qui veut y être initié. Le coût de cette formation est de 45 \$.

Les éléments de contenu :

- La santé et la sécurité en soudage;
- Notions d'oxycoupage;

- Principes du soudage à la flamme (hétérogène et homogène);
- Notions de soudage à l'arc électrique;
- Notions relatives aux propriétés des métaux et aux caractéristiques des soudures;
- Les qualités d'une soudure.

Dates et horaire :

- Les mardis et jeudis de 19 h à 22 h : 29 et 31 octobre, 5, 7, 12, 19 et 21 novembre 2013

- Les samedis de 8 h à 17 h : 2, 9 et 23 novembre 2013

Certaines conditions s'appliquent pour s'inscrire à cette formation. Pour

information ou inscription, on contacte France Caron au 418 722-4957, poste 1234.

Le 8 octobre 2013, La Cordée de la solidarité fait écho au Défi Équateur 2014

La Fondation du CHRR est fière d'annoncer la Cordée de la solidarité, qui se tiendra le 8 octobre prochain. C'est une grande marche de solidarité envers toutes les personnes bénéficiant de soins de santé au CSSS de la région. La direction de l'école Paul-Hubert mobilisera ses élèves et son personnel pour cette grande marche. Le départ aura lieu à l'école à 10 h 30. Les parents et le public sont invités à rejoindre le groupe. Il passera par le boulevard Arthur-Buies, l'avenue de la Cathédrale, la 2^e Rue, jusqu'au stationnement du Colisée vers 11 heures.

Une partie des marcheurs de la Cordée de la solidarité sera reliée par une corde en jeans fabriquée par les élèves du programme Formation préparatoire au marché du travail, Pro Jeans Énergie, ainsi que par ceux du régulier et du Programme d'éducation internationale.



La Cordée de la solidarité met en vedette Jessica Duchesne et ses camarades de classe.

La corde de 1 000 m sera déployée dans le stationnement du Colisée, juste

après les allocutions prononcées par les représentants de la Caisse Desjardins de Rimouski, de la Ville de Rimouski, de l'école et de la Fondation. « L'idée de ce nouveau projet est de mettre en lumière le fait que "chacun a son défi", et qu'il n'y a pas de petits défis, seulement des défis à la mesure de chacun », explique M. Bernard Dubé, directeur adjoint, de l'école Paul-Hubert.



Jessica Duchesne et Marc Côté

La Fondation est fière de pouvoir compter sur l'appui financier de la Caisse Desjardins Rimouski. Il sera possible de faire des dons ou d'acheter des bouts de la grande corde au coût de 10 \$ le mètre. Les montants recueillis seront réinvestis spécifiquement dans les services aux personnes en perte d'autonomie, ayant des problèmes de santé mentale ou ayant une maladie chronique.

Des brebis et des agneaux à la ferme-école du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis

Le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis (CFPMM) héberge présentement à la ferme-école 40 ovins,

brebis et agneaux, suivant l'objectif d'améliorer la formation des élèves inscrits en formation professionnelle en

la rendant concrète et plus réaliste par rapport au milieu agricole dans lequel ils travailleront.

Afin de répondre à la demande des élèves désirant se spécialiser en production ovine, l'équipe du département d'agriculture a donc décidé d'accueillir ces ovins durant trois mois. Les bêtes sont sous leur responsabilité depuis le 12 septembre et demeureront à la ferme-école jusqu'à Noël.

« Beaucoup de travail a dû être effectué en collaboration avec les enseignants et les techniciens de la



ferme pour accueillir ces animaux. De plus, cette belle réalisation est possible grâce à la Bergerie Pagianne, propriété de Rodrigue Lavoie et de Nicole Lebel, qui nous prête les animaux pendant la période de production. Le Centre est fier d'offrir à ses élèves un milieu d'études stimulant », mentionne Stéphanie Ross, conseillère pédagogique au CFPMM.

Après le temps des Fêtes, 15 vaches laitières et 20 bœufs de boucherie s'installeront à la ferme-école jusqu'au mois d'avril.

Le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis accueille des élèves étrangers

Le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis (CFPMM) accueille, encore cette année, deux élèves provenant de l'extérieur du pays.

Gémoney SERGIUS (à gauche sur la photo), originaire de la Guadeloupe, est détenteur d'une bourse de la Fondation d'entreprise Claude Emmanuel Blondin de la Guadeloupe. Il étudie en mécanique agricole au CFPMM et possède déjà une formation en mécanique automobile acquise dans son pays.

Natif de la Tunisie et détenteur d'une bourse d'excellence de la coopérative Éducation internationale, Yassin ZAHY (à droite sur la photo) étudie dans le programme de Production animale. Il se

spécialise en production de bovins de boucherie. Il a auparavant fait des études en élevage bovin dans son pays. Il vient parfaire ses connaissances au CFPMM.



Nous souhaitons donc à ces deux élèves un bon séjour parmi nous!

La ferme-école du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis est finaliste aux Prix d'excellence de l'administration publique

La ferme-école du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis (CFPMM) est parmi les trois finalistes au prestigieux Prix d'excellence de l'administration publique dans la catégorie « Éducation ». La réalisation qui a été mise en candidature a été dirigée par Mme Julie Potvin, directrice adjointe du CFPMM, et s'intitule « Recherche et innovation dans une ferme-école ».

La catégorie « Éducation » des Prix de l'administration publique s'adresse à l'ensemble des établissements publics des réseaux de l'éducation, tant aux commissions scolaires, aux cégeps qu'aux universités. Après l'étape de la présélection, Julie Potvin, Claude Roy et Stéphanie Ross, responsables de la candidature de la ferme-école du CFPMM, ont défendu devant jury la valeur de leur réalisation et leur candidature a été retenue parmi les finalistes. Les critères d'évaluation des réalisations mises en candidature sont l'impact de la réalisation sur la clientèle, le caractère novateur de la réalisation, son potentiel d'application dans d'autres organisations, de même que la qualité de la gestion dans la conception, le développement et la mise en œuvre de la réalisation.

La ferme-école du CFPMM est une ferme laitière et bovine à vocation éducative. Elle a été acquise par la Commission scolaire en 2004. Dès 2008, elle participe à des essais de cultures innovatrices (alpiste roseau, panic érigé, lin et chanvre industriels, soya fourrager, etc.) et, en 2010, conçoit la vision qui animera ses projets : « L'innovation agricole comme source de formation et la formation agricole comme source

d'innovation ». En janvier dernier, elle établit son Plan d'action en matière d'innovation agricole (PAIA). Cet outil de gestion lui permet de concrétiser sa vision et d'atteindre ses objectifs, qui consistent à améliorer l'enseignement et à stimuler le secteur agricole dans la région.

Le PAIA présente cinq objectifs :

- le recrutement et la rétention de la clientèle, car la Commission scolaire est convaincue que les projets de recherche scientifique et de développement expérimental (RS & DE) favoriseront le recrutement et le maintien des effectifs étudiants au CFPMM;
- la création d'un milieu d'étude stimulant, car les élèves ont la



chance unique de visiter des parcelles de cultures alternatives, de côtoyer des chercheurs, d'assister à des formations et d'avoir accès à des enseignants avant-gardistes en matière de technologie;

- l'installation d'une « ferme modèle » permettant aux élèves du CFPMM, aux producteurs de la région et aux chercheurs qui s'y côtoient d'évoluer dans un centre de pointe en constante évolution (tant en matière d'hygiène et salubrité, de santé

et sécurité au travail, d'équipements agricoles qu'en ce qui a trait aux pratiques environnementales en agriculture);

- l'augmentation des compétences, car, pour chaque projet de recherche, on prévoit des activités de formation pratique et de qualité accessibles tant aux élèves qu'aux producteurs;
- la stimulation de l'innovation, car la ferme-école doit servir de « vitrine d'essai » pour les cultures émergentes et ainsi stimuler l'agriculture régionale, et ce, malgré les investissements nécessaires. En effet, la Commission scolaire, grâce à ses partenaires scientifiques et d'affaires locaux, régionaux et nationaux, peut aspirer à des sources de financement pour des projets de RS & DE auxquelles elle n'aurait pas accès en tant qu'organisme public. Elle optimise le rendement de ses infrastructures et, bien entendu, de ses ressources humaines tout en minimisant les investissements nécessaires pour y arriver.

« L'honneur qui nous échoit nous donne à penser que notre vision était juste lorsque nous pensions qu'il fallait donner

la chance à nos élèves de vivre une situation réaliste, y intégrer les gens du milieu et collaborer avec des partenaires locaux, régionaux et nationaux. À la ferme-école, les élèves peuvent expérimenter, faire de la recherche, gérer l'ensemble des opérations et se projeter dans l'avenir », mentionne Mme Julie Potvin, directrice adjointe au CFPMM.

« La Commission scolaire des Phares, tout en répondant à sa mission éducative première, contribue par cette réalisation au développement socioéconomique régional. Cette réalisation démontre que notre Commission scolaire fait figure de leader. Les retombées positives dans la région rejaillissent sur l'ensemble des commissions scolaires. Elles montrent le rôle essentiel qu'a su obtenir une commission scolaire dans son milieu, au profit des élèves et de la région qu'elle dessert, et ce, à l'intérieur de notre système d'éducation publique », souligne M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares.

La vingt-huitième édition des Prix d'excellence de l'administration publique tenue par l'Institut d'administration publique du Canada se tiendra le mercredi 27 novembre prochain au Centre des congrès de Québec.

La Commission scolaire des Phares lance sa page Facebook

La Commission scolaire opère désormais sa page Facebook afin de faire la promotion de ses activités et de celles des écoles de son territoire. On y trouvera des publications au sujet des établissements d'enseignement de niveau primaire et secondaire, des

centres de formation professionnelle, de l'éducation des adultes et de la Formation continue et Service aux entreprises de la Commission scolaire.

Depuis le 10 septembre dernier, les internautes peuvent visiter le www.facebook.com/csphares pour

connaître les dernières nouvelles de l'organisation au sujet des activités de l'ensemble du monde scolaire. Les réalisations d'élèves en matière de sport, de culture, de science, de vie communautaire ou démocratique, les projets collectifs qui touchent certains établissements scolaires, les activités qui rallient l'ensemble des élèves ou des membres du personnel de la Commission scolaire y figureront.



La présence de la Commission scolaire dans ce réseau socionumérique était l'une des priorités pour l'année 2013-2014. L'axe du plan stratégique 2009-2014 visant un meilleur contact avec la population est ainsi développé. Des communiqués de presse, des articles de journaux pertinents et des photos permettront aux utilisateurs de

Facebook de mieux connaître la Commission scolaire, le travail de l'ensemble de son personnel, en plus des réalisations personnelles et collectives des élèves qui lui sont confiés.

« Aujourd'hui, aux yeux de toute une génération, être absent du réseau Facebook signifie tout simplement ne pas exister. Nous remédions à cela en nous y inscrivant », mentionne M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares. La page Facebook de la Commission scolaire compte présentement près de 300 abonnés qui s'y informent de l'actualité de l'organisation et qui peuvent la commenter.

À l'école à vélo, c'est pratique et sécuritaire!

Afin de faciliter le transport actif et grâce à son partenariat avec la Caisse Desjardins de Rimouski, la Commission scolaire installera 42 supports à vélos dans près de la moitié de ses établissements.

L'analyse de l'environnement de huit des écoles qui seront équipées de tels supports a été réalisée par l'association Rimouski Ville cyclable dans le cadre d'*À pied, à vélo, ville active* (APAVVA), le programme de promotion du transport actif mis en place par l'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent. Les écoles de l'Aquarelle, Élisabeth-Turgeon, des Merisiers, du Grand-Pavois-de Sainte-

Agnès, du Rocher-D'Auteuil, de l'Estran, de l'Écho-des-Montagnes et des Beaux-Séjours-D'Amours ont participé activement à ce programme.

À cette occasion, la signalisation, le tracé et l'entretien des parcours cyclables (en toute saison), de même que le lieu de rangement des vélos ont été examinés et déterminés afin de rendre l'expérience des cyclistes sécuritaire et pratique. La concertation de nombreux partenaires a rendu cette démarche possible : directions d'école, parents, enseignants et représentants du monde municipal ont uni leurs efforts pour favoriser le transport actif.



Mme Sophie D'Anjou, directrice générale par intérim de la Caisse Desjardins de Rimouski, en compagnie de M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire encourage vivement le transport actif auprès de son personnel et des élèves qui fréquentent ses établissements. « Il faut en faire toujours un peu plus pour favoriser le mieux-être de notre personnel et de nos élèves. C'est ce que nous gardons à l'esprit en encourageant un transport actif

sécuritaire et pratique. Pour acquérir de bonnes habitudes de vie, nous savons que, parfois, de simples ajustements peuvent faire toute la différence. L'ajout de ces supports à vélos comble une lacune. Nous remercions la Caisse Desjardins de Rimouski pour son soutien financier », commente M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire.

« La Caisse Desjardins de Rimouski est heureuse de prendre part aux démarches de la Commission scolaire des Phares pour offrir les meilleures conditions possibles en matière de transport actif aux jeunes d'âge scolaire. La Caisse de Rimouski a à cœur le développement durable de sa communauté et le transport actif s'inscrit dans cette vision », conclut Mme Sophie D'Anjou, directrice générale par intérim à la Caisse Desjardins de Rimouski.

Dépistage du radon : la Commission scolaire des Phares obtient des résultats satisfaisants

Dans le cadre de l'opération de dépistage du radon, on sait maintenant que 30 des 43 établissements de la Commission scolaire ne requièrent aucune mesure corrective. La teneur en radon dans l'air de ces établissements se situe sous les 200 Becquerels par mètre cube d'air. Ils sont donc conformes aux recommandations de Santé Canada quant à la teneur en radon dans l'air, à savoir une concentration d'au plus 200 Becquerels par mètre cube d'air (200 Bq/m³).

Dans six écoles, cependant, des travaux correctifs s'imposent. En effet, les écoles Lavoie, Lévesque, des Sources, des Beaux-Séjours-D'Amours, des Hauts-

Plateaux-Marie-Élisabeth et de la Colombe présentent des teneurs en radon supérieures à 200 Bq/m³. Les travaux qui y seront réalisés viseront soit à éliminer l'infiltration de ce gaz dans l'école, soit à augmenter la ventilation du bâtiment, ou encore une combinaison des deux types de travaux.

Dans sept autres cas, de nouveaux dosimètres seront installés pour prendre de nouvelles mesures, et ce, afin de valider des résultats d'analyse douteux. Une nouvelle analyse de la teneur en radon dans ces sept bâtiments devra être réalisée avant de déterminer si des mesures correctives seront nécessaires ou non.

À la suite d'une recommandation du ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport oblige les commissions scolaires du Québec à effectuer une opération de dépistage du radon dans leurs établissements avant le 1^{er} juillet 2014. La Commission scolaire a entamé cette procédure en décembre 2012. Près de 1 000 dosimètres, petits appareils tout à fait inoffensifs pour la santé, ont été disposés dans les classes et dans certains locaux de chacun de ses établissements. Ils ont mesuré la teneur en radon dans l'air ambiant durant une période de trois mois à l'hiver 2013.



délai de 24 mois. Les membres du personnel et les parents d'enfants qui fréquentent les écoles concernées sont au fait de la situation» précise M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles de la Commission scolaire.

Rappelons que seule une exposition continue à des concentrations élevées de radon pendant plusieurs décennies augmente le risque de cancer du poumon. On estime qu'au Québec environ 10 % des décès sont associés à l'exposition au radon.

Qu'est-ce que le radon?

« Les résultats d'analyse des dosimètres envoyés en laboratoire en avril 2013 ont été communiqués récemment à la Commission scolaire. Ils sont satisfaisants dans la mesure où peu d'écoles ont une problématique et qu'il ne s'agit pas de grandes surfaces, ce qui aurait généré des travaux plus complexes à élaborer. Il ne s'agit pas de travaux urgents, car les taux de radon dans les écoles visées n'excèdent pas les 600 Becquerels par mètre cube d'air. Les travaux correctifs devront être réalisés à l'intérieur d'un

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui provient de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre. Il est présent partout à la surface du globe, bien que son émission et, par conséquent, sa concentration ne soient pas uniformes. Le radon peut s'infiltrer dans les bâtiments essentiellement par les fissures et autres voies d'entrée au niveau du soubassement. Le radon est inodore, incolore et sans saveur. Il est donc impossible de le détecter par les sens.

Adéquation formation-emploi : une expérience couronnée de succès

Le CLD Rimouski-Neigette, la Commission scolaire des Phares et les entreprises des secteurs de la métallurgie et de l'ébénisterie industrielle de la région sont très satisfaits de la diffusion du programme de formation « Opérateur d'équipements de production- volets métallurgie et

ébénisterie industrielle », une première expérience, sur le territoire des MRC de Rimouski-Neigette et de La Mitis. La presque totalité des finissants sont en emploi et la Commission scolaire des Phares prévoit redonner cette formation en 2014, à la satisfaction des entreprises, compte tenu du manque de main-

d'œuvre actuel et anticipé dans le secteur de la fabrication.

Rappelons que ce programme de formation a été dispensé sur une période de huit mois en alternance travail-études, qu'il a permis aux élèves d'explorer les secteurs de la métallurgie et de l'ébénisterie industrielle et d'obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP). Ce fut une expérience appréciée par les enseignants, les élèves et les entreprises.

M. André Bellemare, l'un des enseignants du programme, souligne que « le principe de l'alternance travail-études permet aux élèves et aux enseignants d'être au fait de l'évolution des technologies dans ces secteurs, mais aussi d'être proches des problèmes vécus en entreprise. Les élèves ont donc une idée beaucoup plus précise de ce qui les attend sur le marché du travail ».

Pour M. Bruno Isabel, directeur de production chez Trailex, Les Remorques de Rimouski, « il ne fait aucun doute que les connaissances théoriques acquises par les élèves lors de leur formation, en

plus de leur familiarisation avec les machines lors des stages, font en sorte que l'intégration à l'emploi se fait beaucoup plus facilement, ce qui leur donne une longueur d'avance ! Prendre des stagiaires fait partie des coûts de recrutement pour l'entreprise. C'est un bon placement ! »

Marie-Andrée Pilote est finissante du programme et employée chez Trailex : « J'adore ce que je fais, j'aime ce milieu. C'est très clair pour moi, je vais m'investir dans le secteur de la métallurgie, j'ai beaucoup de projets en tête ! »

La communication entre les entreprises et les maisons d'enseignement, l'ouverture des entreprises à recevoir des stagiaires, à accepter la supervision des élèves en entreprise et la préoccupation des partenaires de maintenir et de développer le secteur de la fabrication dans Rimouski-Neigette sont des facteurs qui ont été déterminants pour pouvoir offrir ce programme dans notre région.



Enseignants, finissants et finissante au programme Opérateur d'équipements de production - volets métallurgie et ébénisterie industrielle